D'autre part, M. Jean Verriest, remplacé comme fourrier à la musique municipale, M. Adolphe Dupont, démissionnaire.

### LYS

UNE VISITE SUR LES CHANTIERS DE LA NOUVELLE EGLISE. — L'ETAT DES TRAVAUX. — C'est avec une grande activité, on pourrait dire avec une véritable fièvre, que se poursuit la construction de la nouvelle église dont seront bientôt dotées les habitants de la ville de Lys. Nous avons déjà, à maintes reprises, entretenu nos lecteurs de ce sujet intéressant ; nous aimons à y revenir, car chaque jour, les travaux font un grand pas. On se hâte l'église, en effet, doit être inaugurée vers le milieu de l'année prochaine.

C'est aujourd'hui un édifice d'un aspect imposant, majestueux. Bien qu'il soit encore inachevé, on l'aperçoit dans un rayon de plusieurs kilomètres. Cette église sera, on peut le dire, la plus belle de toutes celles de la région lannoyenne. Elle constituera aussi une œuvre grandiose qui fera honneur au talent de l'architecte qui en a conçu les plans, M. P. Destombes, de Roubaix.

J'étoile maintenant un rapide coup d'œil sur les lieux : suivons la nouvelle avenue qui conduit à l'église ; à l'extrémité, nous admirons les trois portails presque achevés. Leurs colonnettes même, sont déjà sculptées. Le clocher est en bonne voie. Entrons dans l'enceinte ; tout, il est vrai, y est encore ouvert à tous les vents ; cependant a vaste nef centrale nous inspire dès maintenant des sentiments de grandeur et de majesté.

Les colonnes sont gracieuses et sveltes ; la pierre blanche qui les compose vient des roches d'Euville et de St-Dizier. Partout on travaille. A droite, ce sont les charpentiers qui ont établi leur atelier. Les planches et les poutres s'élèvent lentement dans le vide par monceaux épais, retenus au moyen de longs et solides câbles ; l'ouvrier en fixe ensuite une à une à la toiture. Les deux nefs latérales en sont déjà recouvertes ; celle du centre est presque achevée. La charpente est en sapin rouge du Nord. Bientôt on travaillera à la couverture elle-même : elle sera en ardoises de Fumay.

Et l'on peut voir aussi, perchés sur des échafaudages, toute une équipe de maçons occupés à l'achèvement de la maçonnerie du chœur. C'est partout un bruit de marteaux, de ciseilles, de rabots. La maçonnerie se fait en briques et en pierres-briques du pays, et aussi en pierres bleues de Soignies ; les joints sont faits en ciment de Tournai.

Tous les matériaux doivent passer, avant leur emploi, par les mains de l'architecte qui, après les avoir visités, les admet ou les refuse. Dans quelque temps, les vitraux seront posés. Ils ne seront que provisoires. Ce sera ensuite le tour du pavement, jolis carreaux de Bazècles, de 0.30 c. de côté.

Mais, tenons-nous-en là car nous ne voulons pas anticiper sur les travaux de chaque jour ; nous aurons en effet plus d'une fois encore, l'occasion de revenir, avec notre lecteur, faire une petite promenade vers ce magnifique édifice.

UNE GRAVE AFFAIRE A ECLAIBCIR. — Mardi, le bruit courait en ville que des manœuvres abortives avaient été pratiquées dans une maison du Petit-Courtrai. On disait qu'une jeune fille de dix-sept ans avait mis au monde avant terme, un enfant qu'elle aurait fait disparaître. Un de nos collaborateurs a fait à ce sujet une enquête sur les lieux ; mais nous devons dire de suite que les racontars différents se contredisent tellement qu'on ne peut y ajouter foi. L'affaire se serait passée dans la nuit de jeudi à vendredi, mais n'aurait été ébruitée que mardi matin. Jusqu'ici, aucune preuve certaine n'a été donnée. La gendarmerie de Wattrelos est descendue à Lys mardi après-midi pour se livrer à une enquête qui, jusqu'à cette heure, n'a pas donné de résultat.

LA FRAUDE. — Les préposés de douanes Jean Tête et Gustave Liévin, se trouvant lundi soir à onze heures et demie, de service près de la ferme de Monthois, ont arrêté deux individus porteurs de tabac, café et allumettes de provenance étrangère. L'un est rattacheur et se nomme Emile Deck, âgé de 35 ans, demeurant à Roubaix, rue Franklin, 119, et l'autre Léon Loisea, âgé de 32 ans, demeurant à Mouscron. La valeur de la fraude s'élève à 31 francs.

### ASCQ

UN GRAVE ACCIDENT PRES DE LA GARE. — Mardi, vers dix heures et demie du matin, plusieurs ouvriers, occupés à des travaux de terrassement le long d'une voie ferrée en construction à proximité de la gare de marchandises, travaillaient à la manœuvre de plusieurs grands wagons destinés à recevoir de la terre. Au moment de les arrêter, le chef d'équipe, M. Jules Bernard, qui suivait à pied le convoi, voulut faire fonctionner le frein d'un des wagons, mais ayant heurté contre l'une des traverses en bois qui ferment la nouvelle voie, il tomba, la jambe gauche sous le wagon en mouvement. Avant qu'il eut eu le temps de la retirer, celle-ci fut horriblement broyée, et le malheureux contremaître, dans l'effort qu'il fit pour se dégager, alla retomber à quelques pas.

A ses cris, l'un des ouvriers terrassiers, M. Vanikere Désiré, accourut aussitôt, et, aidé de plusieurs camarades, transporta le blessé dans une des dépendances de la gare où, peu de temps après, arrivèrent M. Schouts, entrepreneur des travaux, et M. le docteur Delbarre. Vers deux heures de l'après-midi, M. Jules Bernard, accompagné de M. Schouts, a été transporté en voiture à Lille, à l'hôpital St-Sauveur, où il devra subir l'amputation de la moitié de la jambe. Le départ de ce chef d'équipe sera regretté des nombreux ouvriers et de l'entrepreneur des travaux avec qui il travaillait depuis le mois de janvier dernier et qui l'estimaient beaucoup.

L'infortuné est marié, il habite Orchies, et est âgé de 34 ans.

### Communications

« LES ENFANTS DE LA LYRE ». — La commission de la fanfare « Les Enfants de la Lyre », informe les sociétaires qu'il y aura répétition générale le vendredi 13 juin, à 8 heures et demie précises du soir, au siège de la société, rue du Congo, 14, Roubaix.

**Pour l'Exposition**, la fabrique **SOYEZ Père, coin de la rue Faidherbe, à Lille,** met en vente un choix considérable de malles, valises, sacs à la main, à des prix exceptionnels. La maison se charge des réparations. 47750—52430

**Ameublements.** — (Voir aux annonces l'avis du « Berceau d'Argent. » 527068

**Œufs garantis frais, rue du Bois, 13.**

## WATTRELOS

LA SORTIE DES BOISSONS EXPEDIEES A L'ETRANGER. — Par décret en date du 29 juin, le bureau des douanes de Wattrelos est ouvert à la sortie des boissons expédiées à l'étranger en franchise des taxes intérieures.

CHEMIN DE FER DU NORD. — REMISE DE TRAVAUX. — Par arrêté du 22 septembre 1898, il fut décidé qu'il y avait lieu de procéder à la reconnaissances des travaux exécutés par la Compagnie du Nord pour la déviation et la modification des routes, chemins et cours d'eau rencontrés par le chemin de fer de Roubaix-Wattrelos à la frontière belge. Un procès-verbal de récolement fut donc dressé en exécution de cet arrêté, pour ce qui concernait les chemins ruraux, latéraux et les fossés de la commune de Wattrelos, et les travaux de la Compagnie furent acceptés. Par arrêté du 4 juillet courant, l'autorité préfectorale a homologué le procès-verbal de récolement visé ci-dessus. Les travaux sont donc définitivement reçus.

FRAUDEURS. — Les douaniers Rolin, Fornier et Dérégnaucourt, de Tourcoing, ont arrêté, mardi matin, à sept heures, un ouvrier peigneur de 19 ans, Louis Volkindt, demeurant à Roubaix, rue Bayart, 25, Hubert Xavier, 17 ans, rue Bayart, 44, et Rachel Declercq, 16 ans, rue du Caire, 24. Ces trois jeunes gens introduisaient en France du café vert.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Répétition ce soir, mercredi à huit heures et demie, pour le triduum de saint Jean-Baptiste de la Salle.

LA VERIFICATION DES POIDS ET MESURES. — Par lettre en date du 6 juillet courant, M. le Préfet du Nord communique à M. le maire de Wattrelos un arrêté aux termes duquel M. le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes a rattaché la ville de Wattrelos au bureau de Tourcoing, au lieu de Roubaix, comme précédemment.

La vérification commencera cette année le 17 juillet, à huit heures et demie, au Sapin-Vert, à la halte du chemin de fer. Elle aura lieu les 18 et 19 juillet au Bas-Chemin, estaminet J-B. Dubus ; les 20, 21, 24, 25 et 26 juillet rue Pierre Catteau, estaminet J-B Debeurme. Des convocations personnelles seront remises aux intéressés.

CAPTURE D'UN EXPULSE. — La gendarmerie de Wattrelos a arrêté un cordonnier, Maximilien Serkeyn, âgé de 39 ans, expulsé du territoire français.

## TOURCOING

*Les annonces pour le* JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing : au bureau du journal, 78, rue Nationale ; à la librairie Wattenaw, 39, rue Saint-Jacques.*

## UN IMMENSE INCENDIE

### Une ancienne filature de cardé en feu. — Tout un quartier menacé

*Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre numéro* de mardi matin, un incendie d'une violence inouie a, dans la nuit de lundi à mardi, entre une heure et demie et deux heures du matin, complètement anéanti une ancienne filature de laines cardées, située rue des Ursulines, actuellement à l'usage de magasin de déchets et de vieux emballages.

### L'alarme

Il était environ deux heures. Tout à coup une vive lueur teignit en rouge le ciel au-dessus de Tourcoing : les flèches des clochers de Saint-Christophe et de Notre-Dame s'illuminaient au point qu'on pouvait apercevoir l'heure des cadrans. Le feu venait de prendre dans une construction assez élevée qui servit autrefois de filature de laines cardées, sous la raison sociale Lorthiois-Desplanques fils et qui était présentement occupée par M. Arthur Dupont, marchand de déchets et de vieilles toiles d'emballage et par M. Carlos Florin, négociant en blousses.

Le concierge de l'établissement, éveillé par les premières lueurs, tenta de téléphoner à la caserne des pompiers, mais il se passa quelque temps, paraît-il, avant qu'il parvînt à obtenir la communication. C'est un facteur des postes, en tournée, qui courut vivement prévenir les pompiers.

### Les lieux du sinistre

Pour la clarté du récit il est bon d'indiquer ici la situation des lieux. L'ancienne filature de MM. Lorthiois-Desplanques fils est en retrait sur la rue des Ursulines, la partie en façade sur la voie publique étant à usage de bureaux et de logement de concierge.

Le bâtiment principal, à rez-de-chaussée et trois étages était contigu à une autre construction à simple rez-de-chaussée et se reliait à deux autres bâtiments latéraux de moindre importance.

C'est le grand bâtiment qui servait à M. Arthur Dupont de magasin de déchets et de vieux papiers et vieux emballages : le bâtiment à simple rez-de-chaussée était occupé par M. Carlos Florin qui y emmagasinait des blousses.

Au fond et sur le côté droit de ces constructions il n'y avait que des jardins, mais le côté gauche était adossé à des habitations particulières ayant façade sur la rue Jacquart. En somme il y avait là une agglomération assez dangereuse et il est certain que si le feu n'avait pas été combattu avec autant de vigueur, tout un quartier était menacé de destruction.

### Les progrès de l'incendie

Le feu gagna l'immeuble tout entier avec une effrayante rapidité. En quelques instants le bâtiment principal était en flammes et de ce gigantesque brasier s'élevaient des myriades d'étincelles et des flammèches qui se répandaient en pluie de feu sur tout le quartier. Des matériaux éminemment combustibles, comme des anciens emballages, toujours gras, étaient accumulés dans des locaux dont les murailles et les planchers étaient saturés d'huile.

Aussi les flammes s'élevaient à des hauteurs prodigieuses : c'est ainsi qu'elles ont été aperçues de Roubaix, de Lille même.

Il y avait une demi-heure à peine que les premières lueurs avaient été remarquées et déjà la toiture et une partie des murailles du bâtiment principal s'écroulaient avec fracas, et le feu gagnait toujours.

### Les secours

Dès qu'ils eurent été avertis, les pompiers furent rendus, en quelques minutes, rue des Ursulines, avec tout leur matériel de secours. De suite, ils reconnurent l'imminence du danger et prirent des mesures énergiques pour combattre le fléau de différents côtés. Une pompe à vapeur mise rapidement en pression fut placée près de la porte de l'établissement, des tuyaux, plus de quinze cents mètres, s'adaptèrent sur toutes les bouches à incendie des environs.

Il fallait bien faire la part du feu et de ce côté les pompiers s'attachèrent seulement à diminuer l'intensité des flammes. Mais tous leurs efforts se portèrent sur les constructions voisines qui allaient être sérieusement menacées, bien que le vent d'ouest poussât les flammes dans la direction des jardins.

Les secours s'organisèrent avec la méthode et la discipline que nous tenons à constater une fois de plus de la part de notre excellent bataillon de pompiers. Nous aimons à enregistrer ici le témoignage d'un voisin : « Si nous n'avions pas eu l'excellente organisation de secours contre l'incendie, le quartier entier aurait été atteint ».

### Le feu dans le quartier

Au moment où l'incendie était le plus intense on apprit que le feu communiqué par une flammèche, avait pris à la toiture de l'ancienne filature de M. Charles Jenglos qui est distante d'une cinquantaine de mètres du foyer principal. Les pompiers eurent facilement raison de ce commencement d'incendie, mais, pour parer à toutes éventualités, on fit venir une seconde pompe à vapeur.

Le feu n'était également communiqué à un cabaret voisin, tenu par M. Varras ; là encore il a été promptement combattu par quelques pompiers et l'agent de police Jean-Louis Dujardin.

### Le quartier en danger

Ainsi que nous le disions plus haut, c'est le quartier du côté gauche du foyer de l'incendie qui se trouvait le plus sérieusement menacé. Il y avait là, les ateliers de menuiserie de M. Louis Lenoir, entrepreneur de charpentes, puis toutes les dépendances des maisons d'habitation de la rue Jacquart. A maintes reprises, les corniches s'enflamment et si les pompiers ne s'étaient pas montrés aussi vigilants pour éteindre de suite, ces maisons eussent été en proie à une destruction complète. Un autre péril, non moins inquiétant, se présente. Il reste encore, du bâtiment de la filature, un pignon branlant et à demi calciné. Soudain il s'abat avec fracas et les débris répandus de tous côtés vont briser les vérandahs et dépendances des maisons de la rue Jacquart portant les numéros 8, 10, 12, 14 et 16 ; toutes ces maisons, sérieusement endommagées, sont la propriété de Mme Bertrand-Leplat.

Du côté droit, les jardins éprouvent aussi des dégâts par suite de la chûte des matériaux et des débris enflammés.

Bientôt de l'ancienne filature il ne reste plus debout que la cheminée adossée à la façade et un angle du pignon. Pendant toute la nuit et une partie de la journée de mardi les pompiers n'ont pas cessé de déverser des torrents d'eau sur ce brasier, d'où se dégage une épaisse fumée que percent encore parfois des flammes vives ; il y a là une accumulation de matériaux de tous genres incandescents.

Mais tout danger de propagation a été écarté, le fléau est vaincu.

### Les dégâts. — La cause de l'incendie

Il est difficile d'apprécier exactement l'importance des dommages causés par cet incendie. On évalue à 60,000 fr. la valeur des bâtiments 4 à 50,000 francs celle des marchandises, apartenant à M. Arthur Dupont et à 80,000 fr. les marchandises diverses appartenant à M. Carlos Florin. Il y a assurance. Quant à la cause de l'incendie, elle n'a pas été établie tout d'abord ; toutefois après enquête, on se croit en présence d'un échauffement des matières éminemment combustibles qui se trouvaient renfermées dans le bâtiments principal littéralement comble.

Bien qu'il y ait eu relativement peu de curieux aux abords du théâtre du sinistre, la police, dirigée par M. Delattre, commissaire du 3e arrondissement, avait pris des mesures d'ordre pour empêcher d'approcher trop près du foyer dont les abords n'étaient pas sans danger.

Rencontrés sur les lieux du sinistre : M. Flament, adjoint au maire, MM. Jules Dassonville, Corion, conseillers municipaux, etc.

L'EMPRUNT DE TOURCOING. — Ainsi qu'on le verra au comte-rendu des débats parlementaires le Sénat vient de voter la loi autorisant la ville de Tourcoing à contracter un nouvel emprunt.

REUNION DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — La commission de la voirie se réunira le jeudi 12 courant, à 3 heures du soir, à la mairie.

Ordre du jour : 1. Pétition des riverains de la rue du Printempe ; 2. Demande d'élargissement à 14 m. de la rue de la Malcense, à partir de la ferme Catteau ; 3. Rue de la Malcense. Projet de remaniement de la chaussée pavée, entre les rues Auber et Moscou ; 4. Vœu de M. Cochetoux demandant la suppression du sentier du cimetière, au Blanc-Seau ; 5. Id. ; pour la construction d'un aqueduc au Blanc-Seau ; 6. Plan d'alignement du quai de Bordeaux ; 7. Demande de M. Lamon, pour l'enlèvement d'un arbre boulevard Gambetta.

La Commission spéciale (jury pour le concours de chant et de déclamation), se réunira le jeudi 12 courant, à sept heures du soir, à la Mairie.

— La commission spéciale (jury pour le concours de chant et de déclamation), se réunira le jeudi 12 courant, à 7 heures du soir, à la mairie.

LA FOIRE DE TOURCOING. — On nous annonce pour la fin du mois l'arrivée à Tourcoing du grand cirque Vinella qui donnera une série de brillantes représentations pendant la durée de la foire de Tourcoing.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Mardi matin, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Abricots, 175 kilos : Cerises, 350 kilos ; Fraises, 135 kilos ; Pommes de terre, 4.500 kilos ; Groseilles, 140 kilos ; Haricots, 145 kilos ; Fromages, 415 kilos ; Beurre, 25 kilos et tomates, 145 kilos.

CONSTRUCTION D'AQUEDUCS. — RESULTATS D'ADJUDICATION. — Mardi après-midi, à trois heures, il a été procédé à l'Hôtel-de-Ville, à l'adjudication en deux lots de la construction d'aqueducs rues du Pont-de-Neuville et des Carliers. M. M. Cordier adjoint, présidait. 1. lot, construction d'un aqueduc rue du Pont-de-Neuville : devis, 4.637 francs 46. 2. lot, construction d'un aqueduc au chemin des Carliers : devis, 10.924 francs 26. M. Jules Delplanque, entrepreneur à Roubaix, seul soumissionnaire, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 0. f. 25 % pour les deux lots.

LES GREVES. — Rien encore de chngé pour la grève de la fabrique Drey Simpson et Cie. Nous avons dit ce que les patrons avaient répondu aux ouvriers, lundi matin. Hier, mardi, les ouvriers se sont présentés à l'Hôtel-de-Ville, déclarant que n'acceptant pas les conditions du patron, ils ne reprendraient pas l'ouvrage. De sorte que la situation reste la même que la semaine dernière.

— Quant à la situation de la grève des chaudronniers en cuivre elle reste stationnaire.

LE CONCOURS DE GEOGRAPHIE. — Le Comité nous demande de rappeler aux jeunes gens qui se sont fait inscrire pour le concours de géographie, que ce concours aura lieu demain jeudi à huit heures du matin dans une salle des Ecoles académiques de dessin.

Les concurrents doivent simplement se munir de plumes et d'encre ; le papier leur sera remis par la Société.

UN CHEVAL EMPORTE. — Mardi après-midi, vers trois heures et demie, un cheval attelé à une calandre, et appartenant à MM. Denis et Benoit, teinturiers à Roubaix, stationnait rue du Fresnoy.

Tout à coup, pour une cause inconnue, il prit peur, brisa ses harnais et partit au grand galop. Le garde Binot, voyant arriver le cheval, s'élança au-devant de lui, et après avoir été traîné sur un assez long parcours, parvint à le maîtriser.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Desurmont, rue de Bradfort, un rattacheur, Joseph Castelain, âgé de 28 ans, demeurant rue du Japon, a heurté le pied gauche contre un rail et s'est fait une entorse au cinquième orteil. M. le docteur Vanneufrile lui a prescrit un repos de huit jours.

— Marie Roelstraete, âgée de 20 ans, doubleuse, demeurant rue d'Anvers, travaillant chez M. Charles Six, filateur, rue du Château, a été piqué par une broche à l'index gauche. Il en est résulté une plaie contuse qui fera subir à l'ouvrière une incapacité de travail de cinq jours. M. le docteur Vanneufrille lui a donné des soins.

— Un dégorgeur, Rémy Borre, âgé de 23 ans, demeurant rue de l'Hippodrome, 2, travaillant chez MM. Tiberghien frères, a fait une chute. Il s'est contusionné au genou gauche et fait une plaie au cuir chevelu. Un repos de quelques jours lui a été ordonné par M. le docteur Bernard.

LES CONTRAVENTIONS. — Pendant la journée de mardi, la police a relevé les contraventions suivantes : défaut de plaque à un vélo, 1 ; pour avoir jeté des débris de viande dans les Halles, 2 ; pour défaut d'éclairage à une voiture, 1 ; pour ivresse, 3.

### MARCQ-EN-BARŒUL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se réunira de nouveau, jeudi prochain, 12 juillet, à huit heures du soir, pour terminer l'ordre du jour qui n'a pu être achevé samedi dernier. Plusieurs questions y figurent : 1. Emprunts pour travaux divers ; 2. Pompiers (assurance) ; 3. Comptes et budgets des paroisses ; 4. Taxes militaires ; 5. Alignement de la rue de Marquette.

### HALLUIN

LES VETERANS DES ARMEES DE TERRE ET DE MER. — Les membres de la 965e section se sont réunis, dimanche, sous la présidence de M. Désiré Lepers. Dans cette réunion, une médaille a été remise à M. Delafosse, qui s'est fait, à Halluin, le propagateur dévoué de l'Association et a formé la 965e section. A cette occasion, M. Lepers a, dans une vibrante allocution, fait ressortir combien était touchante cette solidarité entre ceux qui, pendant l'année terrible de 1870, ont souffert et combattu pour la Patrie. Il est persuadé que l'exemple donné par les vétérans trouvera des imitateurs le jour où la France devra faire un nouvel appel à ses enfants.

MISE EN LIBERTE. — Nous avons relaté en leur temps, les arrestations dans cette ville de Victor Meuros et de Henri Ladrizen, tous deux inculpés de vols. Un de nos confrères annonce aujourd'hui leur mise en liberté, leur innocence ayant, paraît-il, été reconnue.

### RONCQ

UNE PLAINTE POUR AGRESSION NOCTURNE. — Un ouvrier tisserand, M. Jules Desrumeaux, âgé de 39 ans, habitant le Blanc-Four, se plaint d'avoir été assailli, dans la nuit de dimanche à lundi, en face de l'église St-Roch, par trois inconnus qui, après l'avoir roué de coups, lui dérobèrent sa montre et prirent ensuite la fuite.

### Communications

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE du « Choral des Francs » prie ses sociétaires de bien vouloir assister à la répétition générale aujourd'hui mercredi, 11 juillet, à huit heures et demie précises du soir, pour l'étude des chœurs qui seront exécutés samedi 14 juillet, fête nationale.

## LILLE

LA MORT MYSTERIEUSE DE LA RUE RATISBONNE. — L'enquête concernant la mort presque subite de la jeune fille Céline Robillart est continuée très activement par le commissaire de police du 5e arrondissement d'une part, et par le chef de la sûreté d'un autre côté. Le cocher qui a reconduit la jeune servante rue Ratisbonne a été retrouvé et interrogé.

UNIVERSITE DE LILLE. — Faculté des lettres. — Samedi, à la Faculté des lettres, ont eu lieu les examens annuels de russe, sous la présidence de M. Louis Léger, professeur au Collège de France. Ont obtenu le diplôme : M. André Lirondelle, avec la note « très bien » ; M. Degand.

Ont subi l'examen de passage, de deuxième année en troisième année : Mlle Tancres (très bien), MM. les lieutenants Deprotère et Collignon, M. Demay, M. Lebocq. De première en deuxième année : M. Albert Jacob (très bien), M. Tubeuf, M. Degraeve, M. le lieutenant Deswattonnee.

Voici les noms des candidats déclarés admissibles aux épreuves orales des examens de licence. — Lettres : MM. Collart, Dewavrin, Ernout. Philosophie : MM. Descharmes, Doudelez, Piquet, Leroy. Allemand : MM. Bouchez, Dubrulle, Leblanc. Anglais : MM. Delattre, Fleurant. Admissibles de droit : MM. Lavoix (anglais), Degardin (allemand).

NECROLOGIE. — Mme Léon Barrois-Scive, présidente de l'œuvre du luminaire de l'adoration chrétienne, est décédée dimanche à Mons-en-Barœul, à l'âge de 63 ans. C'était la tante de M. Théodore Barrois, député du Nord.

LES SOCIALISTES LILLOIS ET LA REVUE DU 14 JUILLET. — C'est décidément un mot d'ordre donné dans toute la presse dreyfusarde. A Paris comme à Lille, les socialistes, anarchistes et autres radicaux s'apprêtent à profiter de la revue du 14 juillet pour se livrer à des manifestations gouvernementales dissimulant mal d'autres sentiments d'un ordre moins élevé. On a distribué des petits papiers verts invitant les patriotes à acclamer l'armée. Or le Comité nationaliste vient de déclarer que c'était là une manœuvre d'adversaires.

LA GREVE DE L'ETABLISSEMENT MOLLET-FONTAINE. — Mardi matin, 60 grévistes ont repris le travail ; cinq autres sont rentrés à deux heures de l'après-midi. On croit que l'atelier sera au complet mercredi.

LE CRIME DE LA RUE GAMBETTA. — La lettre par laquelle Picquet avouait à M. le procureur de la République être l'auteur de l'assassinat de M. Declercq, ébéniste, rue Gambetta, est parvenue au Parquet dans des conditions qui ne sont pas banales.

Le 1er juillet, Picquet mettait sa lettre au bout d'une ficelle et la faisait descendre le long de la muraille de la prison. L'ami qui devait la recevoir, étant en retard, ce fut un soldat du 43e de ligne, de faction dans la rue de la Défile, qui la reçut. A peine l'avait-il en main, que l'ami de l'assassin arrivait et lui offrait, disait-on, dix francs s'il voulait lui remettre le papier. Le soldat accepta et la lettre étant quelques instants après mise à la poste. On sait le reste.

Interrogée par M. Boillerault, la sentinelle a déclaré avoir vu descendre un papier au bout d'une ficelle, mais n'être pas intervenu.

## LA FÊTE DU 14 JUILLET

ROUBAIX. — Voici le programme des concours de pinsons qui auront lieu le 14 juillet :

1, Rue des Longues-Haies : M. François Copejans, rue Longues-Haies, 215, inscrit les concurrents. Distribution des prix chez Mme veuve Ramon, même rue, 219. — 2. Quartier de Trois-Ponts : M. Roussel, cabaretier à l'estaminet du « Beau Bouquet » tient la liste d'inscription. — 3. Quartier de la Potennerie : M. Declercq, cabaretier à l'estaminet de la « Perche » est chargé d'inscrire les amateurs. — 4. Rue Decrême : La liste d'inscription est tenue par M. Jules Bauduin, cabaretier, même rue, 110. Distribution des prix à l'estaminet du « Chapeau Vert ». — 5. Place du Progrès : Les inscriptions sont reçues chez M. Debouvrie Henri, cabaretier. — 6. Hameau du Hutin : M. Vercruysse, cabaretier, inscrit les amateurs. — 7. Rue d'Alger : Les inscriptions sont reçues à l'estaminet de M. Alfred Tettelin, même rue, 231. — 8. Rue de la Vigne : On reçoit les inscriptions chez M. Desmettre, cabaretier, même rue, 31. — 9. Rue du Fontenoy : M. Edouard Janssens, cabaretier même rue, 134, dresse la liste des concurrents. — 10. Rues Jacquart et de Toulouse : M. Georges Lagache, cabaretier à l'angle des dites rues, est chargé des inscriptions. — 11. Rue de Rome : Les inscriptions sont faites par M. Ch. Rambour, cabaretier, même rue. — 12. Chemin de la Makellerie : M. Léonard Dupuis, cabaretier à l'angle de la rue de Favreuil et du dit chemin, reçoit les inscriptions.

TOURCOING. — On s'occupe activement des derniers préparatifs en vue de la fête nationale du 14 juillet. Les mâts destinés à porter les oriflammes ont déjà été plantés de tous côtés.

WATTRELOS. — Nous avons annoncé que l'inscription pour les concours de chant et de déclamation durerait jusqu'à vendredi prochain, au secrétariat de la mairie. Nous avons dit aussi que les chanteurs désirant répéter au piano pouvaient se rendre, salle Briffaut, Grande-Place, jeudi, de sept à dix heures du soir. Nous répétons cet avis, dont on nous demande l'insertion.

SAILLY. — Les sociétés qui prendront part au cortège se réuniront, à cinq heures, au Pinçon.

HEM. — A quatre heures de l'après-midi, au Petit-Lannoy, toutes les sociétés subventionnées parcourront la commune en cortège.

TOUFFLERS. — Bien que la Commission des fêtes n'ait pas encore arrêté le programme des réjouissances de la fête nationale, nous apprenons qu'à quatre heures du soir aura lieu une promenade dans la commune par la fanfare municipale.

LEERS. — Il est rappelé aux sociétés qui désireraient prendre part au cortège de la fête nationale qu'elles doivent transmettre, au secrétaire de la Mairie, pour le mercredi soir, dernier délai, la liste des sociétaires.

BOUSBECQUE. — Le programme de la fête est identique à celui des autres années.

## CORRESPONDANCE

*Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.*

### MARCHE DE GRE A GRE ET ADJUDICATIONS

Roubaix, le 7 juillet 1900

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*

Depuis quelques années la ville de Roubaix a contracté un marché de gré à gré pour le curage des égouts, l'enlèvement des boues, l'arrosage des rues, le camionnage des mâts pour les fêtes locales, l'enlèvement des feuilles mortes des boulevards et jardins publics, etc.

A cet effet, la ville prête le matériel de la ville, consistant en tombereaux, au soumissionnaire, qui doit assurer le service à l'aide de ses chevaux.

Nous estimons que, si la ville ne peut acheter des chevaux pour effectuer ces travaux par les soins de son service de voirie, elle devrait recourir à l'adjudication.

Elle trouverait à ce système, qui est le seul régulier, des offres plus avantageuses pour les finances communales auprès des nombreux entrepreneurs de camionnage, qui ne demandent qu'à soumissionner pour l'obtention de ces travaux, avec ou sans le prêt du matériel roulant de la ville.

Agréez, Monsieur, nos sincères salutations.

Un groupe de voituriers et d'entrepreneurs de camionnage.

### LE BOULEVARD DE LILLE A ROUBAIX ET A TOURCOING

Monsieur le Directeur,

Répondant à une lettre du 25 avril dernier, qui elle-même répondait à sa première communication, votre correspondant qui signe « un Commerçant » semble croire, par le seul fait que je ne suis pas de son avis, que les intérêts de Roubaix et de Tourcoing ne me préoccupent que fort peu. Permettez-moi de lui affirmer ici qu'il est dans l'erreur. Habitant Roubaix où j'ai tous mes intérêts ; je n'ai pas d'autre intérêt à prendre que celui de Roubaix et c'est cet intérêt que je prétends défendre en émettant l'avis, que nous devons, à Roubaix comme à Tourcoing, profiter des bonnes dispositions actuelles du département pour nous en acceptant subvention et en contribuant pour en profiter à faire la route départementale nouvelle à laquelle cette subvention est destinée. Le boulevard en question n'est pas une œuvre lilloise ; il a été proposé par les conseillers généraux roubaisiens et préconisé précédemment par un conseiller municipal tourquennois, M. Masure-Six, qui savent bien ce qu'ils font. C'est une œuvre départementale.

Ceci dit, je m'associerai bien volontiers à l'idée d'améliorer toutes voies entre Roubaix et Tourcoing ; mais je ne crois pas que les Roubaisiens purs puissent considérer comme étant de leur intérêt personnel l'élargissement de la rue de la Gare de Tourcoing et la construction d'un boulevard de ceinture autour de Tourcoing que cite votre correspondant ; ce sont là travaux tourquennois, purement locaux auxquels Roubaix ne peut s'intéresser que par des vœux de réussite, mais non pécuniairement. Il n'en est pas de même du Boulevard de Lille à Roubaix et Tourcoing qui est d'un caractère plus étendu et d'un intérêt commun aux trois villes.

Veuillez agréer,

Un Contribuable roubaisien

### LES TRAINS DE PLAISIR

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »

Auriez-vous l'obligeance d'insérer dans votre estimable journal les quelques lignes suivantes :

Des affiches posées dans la gare et aux environs, annoncent pour les dimanches et jours fériés, un train de plaisir pour Dunkerque. Les billets n'étant valables que pour une journée, la Compagnie du Nord ne pourrait-elle pas, vu que le 14 et 15 sont jours fériés et coïncident avec les fêtes de Malo, faire va-

---

FEUILLETON DU 12 JUILLET 1900 — N° 11

## FONTLUCE

PAR LEON DE TINSEAU

— Jamais, dit-il, je n'ai trouvé le séjour de Fontluce plus agréable. Le premier voyage que je veux faire est mon voyage de noces, s'il plaît à Dieu et à vous.

Malgré ce bel amour de la campagne, quand la marquise proposa de rentrer à Paris, il ne fit pas la moindre objection.

— Si je demandais à rester, expliqua-t-il en souriant, vous verriez qu'il se trouverait des gens pour insinuer que c'est avec des idées subversives.

Revenue dans son hôtel de la rue de Monceau, qu'elle tenait de son père, en dépit de la saison encore endormie, la marquise lança des invitations pour un dîner.

La date arrivée, Bertrand eut la migraine et resta couché jusqu'au lendemain.

— Est-ce un parti pris ? lui demanda sa mère. Dois-je m'attendre à vous voir tomber malade chaque fois que j'aurai du monde ?

— J'avoue, répondit Bertrand, que je suis moins fort cette année qu'à l'ordinaire. Le monde me fatigue extrêmement.

— Que ne le disiez-vous ? La santé est le premier des biens ; un hiver dans le midi remettra la vôtre. Aux premières gelées, nous partons pour Nice.

Madame de Fontluce, en parlant ainsi, faisait contre mauvaise fortune bon visage : au fond, ce départ n'était pas un petit sacrifice pour elle. En épousant un homme bien né, mais pauvre, elle avait acheté le droit de fréquenter la meilleure société, de la recevoir chez elle, d'en être, en un mot. Sous ce rapport, elle n'avait point fait marché de dupe ; sa situation mondaine était considérable, grâce à son intelligence non moins qu'à son nom et, comme il arrive aux femmes de cette sorte, elle y tenait chaque année davantage. Mais que faire si le jeune marquis, toujours sur la brèche à côté de sa mère, s'avisait de laisser vide la place qu'il occupait si bien ? Pour peu qu'il y aidât, le monde, qui le tenait en haute estime, pouvait prendre parti pour lui et se souvenir un peu trop que Madame de Fontluce était entrée dans le faubourg Saint-Germain, comme elle était entrée dans l'église militante: par l'efficacité d'un sacrement.

Cette femme supérieurement intelligente comprenait qu'il était sage, dans la conjoncture, de fermer ses volets durant quelques semaines ; mais elle n'en souffrait pas moins de ce chômage forcé. Une chose, toutefois, la consolait quand il fallut se mettre en route : Flora Kinsley et sa tante passaient régulièrement tous leurs hivers à Nice. Une chance nouvelle s'offrait.

Hélas ! en mettant le pied sur la promenade des Anglais, Bertrand et sa mère furent salués par la grande nouvelle des fiançailles de l'Américaine avec un prince, Français d'origine sinon de principauté.

— Oui, ma chère, la chose est conclue, ajouta certaine comtesse qui passe pour la plus mauvaise langue de l'Europe. Et permettez-moi de le dire, vous arrivez un peu tard.

La marquise comprit qu'il s'agissait de devenir la fable du littoral.

— Moi, fit-elle, prenant son parti brusquement, m'arrêtais ici pour me reposer, sans retirer mes malles. J'ai une petite maison retenue à Bordighera ; j'y couche demain et j'espère bien que vous viendrez m'y voir.

Telle fut la cause qui poussa ces deux voyageurs un peu plus loin qu'ils n'avaient compté d'abord. Mais, à part le désagrément de l'imprévu, la chance les servit bien. Ils trouvèrent, à deux cents pas de la petite ville italienne, une maisonnette cachée dans les palmiers et délicieusement située.

— Cet entêté va mourir d'ennui, pensa la marquise. Tant mieux ! L'ennui, parfois, est un bon remède.

Bertrand, de son côté, se consolait par cette réflexion :

— Aubout de quinze jours de cette vie, ma mère n'en pourra plus, et nous reviendrons à Paris. C'est presque la banlieue des Brettes.

Ainsi parfois dans les anciennes guerres, on voyait sur chaque bord du fossé, l'assiégé et l'assiégeant appeler la famine à leur aide, comme une alliée.

X

Un peu moins d'une semaine après leur installation, la marquise tenta une sortie, c'est-à-dire qu'elle entreprit Bertrand sur ses amours :

— Voyons ! parles franchement. Votre tête va mieux ? Car c'est la tête, avant tout, qui est pr